

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/09/132

Objet : 132 - Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'une prestation de spectacle vivant avec Et mes ailes Compagnie pour l'organisation d'un spectacle à La Halle Michel Drucker

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la Ville d'organiser un spectacle à La Halle Michel Drucker,

Décide

- De donner son accord à la signature d'un contrat de cession de droits d'exploitation d'une prestation de spectacle vivant, conclu avec Et mes ailes Compagnie, domiciliée c/o Les Ateliers Intermédiaires, 15 bis rue Dumont d'Urville, 14000 Caen, représentée par Clémence Marcotte-Retoux, en sa qualité de présidente, pour l'organisation d'un spectacle intitulé « L'autre voyage d'Ulysse », qui aura lieu à la Halle Michel Drucker dans le cadre de l'événement « Autour du livre », le jeudi 18 janvier (3 représentations scolaires) ainsi que le vendredi 19 janvier 2024 (3 représentations scolaires), et ce pour un montant total de 4167,00 €. Pour ce spectacle, les entrées seront gratuites.

Fait à Vire Normandie, le 6 septembre 2023

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230907-132-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2023

Affichage : 07/09/2023

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Marc ANDREU SABATER

